
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JUILLET – 30 SEPTEMBRE 2023)

131

AZERBAÏDJAN

Juillet-septembre 2023. **Haut-Karabakh, Arménie.** Les négociations entre Bakou et Erevan sont difficiles. Un cycle de négociations s'est ouvert à Bruxelles le 15 juillet, sans offrir d'avancées.

Le 31 août, le président du Haut-Karabakh, Arayik Haroutounian, 49 ans, économiste, Patrie libre, en fonction depuis le 21 mai 2020, déclare démissionner le lendemain. Il démet aussi le ministre d'État Gurgen Nersisyan, 63 ans, ingénieur, et nomme Samvel Chakhramanian, 44 ans, major général, indépendant, à ce poste. Celui-ci est élu par le Parlement par 22 voix contre 1, devenant président le 10 septembre.

Le 19 septembre, les troupes azerbaïdjanaises donnent l'assaut dans l'enclave séparatiste, faisant vingt-neuf morts dès le premier jour. Moins de vingt-quatre heures après, les combattants arméniens

capitulent et acceptent d'entamer des négociations sur la réintégration du territoire à l'Azerbaïdjan.

La présence de près de deux mille soldats russes pour le maintien de la paix n'a pas empêché l'attaque de Bakou.

Les premiers pourparlers entre l'Azerbaïdjan et les séparatistes arméniens s'achèvent le 21 septembre, à Yevlakh, après deux heures de discussion.

Le 28 septembre, le président Chakhramanian prend un décret pour dissoudre le Haut-Karabakh le 1^{er} janvier 2024.

CENTRAFRICAINE (RÉPUBLIQUE)

30 juillet 2023. **Référendum constitutionnel.** Les Centrafricains approuvent à 95,3 % une révision constitutionnelle qui permettra au président Faustin-Archange Touadéra de briguer un troisième mandat. La participation

* Centre d'études et de coopération juridique interdisciplinaire-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA 7353.

a été de 61,1 %. Élu en 2016 et réélu en 2020 dans des conditions controversées, il est accusé de vouloir être président à vie. Le quinquennat renouvelable une fois est remplacé par un septennat indéfiniment renouvelable. L'opposition avait appelé au boycott du scrutin.

CHILI

20 septembre 2023. **Avortement.** Le Conseil constitutionnel, qui vote les premiers articles du projet de constitution depuis cinq jours, en adopte un qui remet en cause l'avortement par 33 voix contre 17, en posant le droit de protection de « celui qui va naître ».

ESPAGNE

23 juillet 2023. **Élections législatives.** Pedro Sánchez est-il en passe de remporter son pari après la dissolution surprise des Cortes ? Si le Parti populaire (PP), dirigé par Alberto Núñez Feijóo, arrive en tête avec 33,3 % des suffrages et 137 des 350 députés, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) réussit à atteindre 31,9 % et 121 députés, progressant légèrement en voix grâce au soutien de partis indépendantistes. Il devance ainsi Vox, extrême droite, le parti de Santiago Abascal obtenant 12,5 % des voix et 33 élus, et Sumar,

gauche, qui recueille 12,4 % et a 31 élus, les partis régionalistes se partageant 28 sièges. La participation a été de deux tiers des inscrits.

Aux élections sénatoriales pour renouveler 208 des 265 sièges, le PP passe à 120 élus, le PSOE à 72 et il y a 16 régionalistes. Le 25 juillet, le roi Felipe VI démet de ses fonctions de Premier ministre Pedro Sánchez, qui continue à gouverner comme intérimaire.

Alberto Núñez Feijóo appelle le PSOE à le soutenir, et Vox annonce son soutien sans condition au PP.

Le 17 août, Francina Armengol, 52 ans, PSOE, est élue à la présidence du Congrès des députés, recueillant 178 voix, soit deux de plus que la majorité absolue nécessaire, contre Cuca Gamarra, PP. L'élection a été possible grâce au soutien des indépendantistes catalans de Junts.

Le 22 août, Felipe VI propose Alberto Núñez Feijóo comme candidat au poste de Premier ministre.

Le 5 septembre, Carles Puigdemont exige l'« amnistie » des indépendantistes catalans pour prix de son soutien au PSOE.

Le 26 septembre, allié à Vox, Alberto Núñez Feijóo tente de se faire élire à la tête du gouvernement mais échoue, n'obtenant le lendemain que 172 voix alors qu'il en faut 176. Ce sera le cas à nouveau le 29 septembre.

Élections législatives en Espagne

Inscrits	37 469 458	
Votants	24 952 447	(66,59 %)
Blancs	200 673	
Nuls	264 360	
Suffrages exprimés	24 487 414	

CONGRÈS DES DÉPUTÉS

<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti populaire (PP)	8 160 837	33,33	137 (+ 48)
Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE et PSC)	7 821 718	31,94	121 (+ 1)
Vox	3 057 000	12,48	33 (- 19)
Sumar	3 044 996	12,43	31 (- 7)
Gauche républicaine de Catalogne (ERC)	466 020	1,90	7 (- 6)
Junts per Catalunya	395 429	1,61	7 (+ 3)
Euskal Herria Bildu	335 129	1,37	6 (+ 1)
Parti nationaliste basque (EAJ-PNV)	277 289	1,13	5 (- 1)
Bloc nationaliste galicien	153 995	0,63	1 (=)
Coalition canarienne	116 363	0,48	1 (=)
Union du peuple navarrais	52 188	0,21	1 (- 1)
<i>51 autres partis</i>	<i>601 450</i>	<i>2,46</i>	

SÉNAT

<i>Partis</i>	<i>sièges</i>
Parti populaire (PP)	120 (+ 37)
Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE)	72 (- 21)
Gauche pour l'indépendance	7 (=)
Parti nationaliste basque (EAJ-PNV)	4 (- 5)
Junts per Catalunya	1 (- 2)
Groupement socialiste gomérien	1 (=)
Union du peuple navarrais	1 (- 2)
Groupement indépendant d'El Hierro (AHI)	1
Ibiza et Formentera au Sénat	1

19 septembre 2023. **Parlement. Langues régionales.** Le droit de s'exprimer en catalan, en basque ou en galicien en séance plénière au sein des Cortes est obtenu par le parti indépendantiste catalan Junts, en échange de son soutien à l'élection de la candidate de Pedro Sánchez à la présidence du Parlement. La décision provoque des tensions et notamment des critiques de l'extrême droite.

ÉTATS-UNIS

1^{er}, 14 et 24 août 2023. **Ancien président.** Le 1^{er} août, Donald Trump est inculpé pour avoir tenté d'inverser les résultats de l'élection de 2020 lors de l'attaque du Capitole. Cette nouvelle inculpation est délivrée formellement le 3 août devant le tribunal fédéral de Washington, et le jury a retenu quatre chefs d'inculpation : complot frauduleux

contre les États-Unis, complot en vue de priver les électeurs de leur droit de vote, complot afin de faire obstruction à une procédure officielle et tentative d'obstruction à cette procédure.

Le 14 août, Donald Trump fait l'objet d'une quatrième inculpation, après l'affaire Stormy Daniels, celle des archives et donc celle de l'assaut du Capitole. Avec dix-huit autres personnes, dont son ancien chef de cabinet Mark Meadows, il est mis en accusation par un grand jury pour des tentatives présumées illicites d'obtenir l'inversion des résultats de l'élection de 2020 en Géorgie. Mais cela ne l'empêche pas d'être largement en tête dans les sondages pour les primaires républicaines.

Le 24 août, l'ancien président se met à la disposition des autorités de Géorgie qui l'ont inculpé. En vertu d'un accord sur le versement d'une caution de 200 000 dollars, il échappe au placement en détention. Pour la première fois cependant, une photo d'identité judiciaire (*mug shot*) est prise.

Le 28 août, la juge Tanya Chutkan, chargée du procès fédéral pour tentatives d'inversion des résultats de la présidentielle de 2020, annonce que le procès s'ouvrira le 4 mars 2024 à Washington, à la veille du « Super Tuesday », jour où se tient le plus grand nombre d'élections primaires.

31 août et 5 septembre 2023. **Assaut du Capitole. Condamnations.** Joseph Biggs, 40 ans, ancien militaire, est condamné le 31 août à dix-sept ans de prison pour avoir conduit deux cents membres du groupe suprémaciste Proud Boys vers le Congrès en vue d'empêcher la certification de la victoire de Joe Biden. Zachary Rehl, 38 ans, ancien marine, à la tête du chapitre du groupe à Philadelphie, écope de quinze ans de

prison pour avoir participé à la coordination de l'assaut, aspergé un policier de gaz irritant et ensuite menti sous serment en niant avoir agressé qui que ce soit.

Le 5 septembre, Henry « Enrique » Tarrío, 39 ans, ancien chef des Proud Boys, est condamné à vingt-deux ans de prison. Le juge Timothy Kelly l'a qualifié de « dirigeant suprême de cette conspiration ». La sanction se veut dissuasive, car il ne se trouvait pas à Washington lors de l'assaut.

30 septembre 2023. **Shutdown.** Tandis que les extrémistes républicains étaient jusqu'ici parvenus à bloquer tout compromis, un accord intervient de justesse, à trois heures près, par 335 voix contre 91, prolongeant d'un mois et demi le financement des services fédéraux. Mais le déblocage de toute nouvelle enveloppe pour l'Ukraine est exclu. Le Sénat confirme l'accord par 88 voix contre 9.

GABON

30 août 2023. **Coup d'État.** Tandis qu'internet a été coupé et un couvre-feu décrété après l'annonce, quatre jours plus tôt, des résultats de l'élection présidentielle, qui ont donné au président sortant, Ali Bongo Ondimba, 64 ans, Parti démocratique gabonais, un troisième mandat consécutif, un « Comité pour la transition et la restauration des institutions », constitué de militaires menés par le chef de la garde républicaine, Brice Oligui Nguema, 49 ans, qui pourtant appartenait au milieu dirigeant, annonce avoir « mis fin au régime en place ». C'est la fin de cinquante-six ans de la dynastie Bongo. Les résultats de l'élection sont annulés et les institutions étatiques dissoutes.

Le 4 septembre, le général Nguema prête serment comme « président de transition ».

Le 7 septembre, Raymond Ndong Sima, 68 ans, économiste, Premier ministre du 27 février 2012 au 24 janvier 2014, est renommé à ce poste par intérim, prenant ses fonctions le 8 septembre. Il annonce une transition de vingt-quatre mois.

Le 20 septembre, Noureddine Bongo Valentin, 31 ans, fils aîné d'Ali Bongo, et cinq proches du cabinet du président renversé sont mis en examen et placés en détention provisoire pour « haute trahison » et « corruption active ».

ISRAËL

8 et 24 juillet 2023. **Justice. Cour suprême.** Plusieurs dizaines de milliers d'Israéliens manifestent contre la réforme judiciaire, le 8 juillet, pour la vingt-septième semaine consécutive, dans le centre de Tel-Aviv et dans d'autres villes. Le projet divise l'armée.

Malgré les protestations, le 24 juillet, le premier volet de la réforme limitant la possibilité pour la Cour suprême d'invalidier une décision du gouvernement est adopté par les 64 députés de la coalition, l'opposition ayant boycotté le scrutin. Les États-Unis qualifient ce vote de « regrettable ».

NIGER

26 juillet 2023. **Coup d'État.** Un « Conseil national pour la sauvegarde de la patrie » annonce le retrait du président Mohamed Bazoum, 63 ans, Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme, au pouvoir depuis le 2 avril 2021, ainsi que la suspension des institutions. Deux jours plus tard, le général Abdourahamane Tiani, 59 ans, chef de

la garde présidentielle, prend la tête de ce conseil.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest menace d'intervenir. Le 30 juillet, elle ordonne un blocus économique du pays et fixe un ultimatum d'une semaine, n'excluant pas un « recours à la force ». L'Union européenne annonce des sanctions.

Le 4 août, les ministres de la Cédéao restent sur leur position. Mais l'intervention militaire divise notamment au Nigeria, où le Sénat s'y oppose, mettant le président Bola Tinubu en difficulté.

Le 7 août, l'ancien ministre Ali Mahamane Lamine Zeine, 58 ans, économiste, est nommé Premier ministre.

Le 14 août, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine décide de rejeter l'usage de la force. Huit jours plus tard, l'Union africaine suspend le Niger de ses institutions.

Le président Bazoum saisit la Cour de justice de la Cédéao le 20 septembre pour obtenir sa libération et « le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays ».

RUSSIE

23 août 2023. **Groupe Wagner.** Un jet privé s'écrase à Koujenkino, près de Tver. On compte dix morts, dont le chef de Wagner, Evgueni Prigojine, 62 ans, ainsi que l'un des fondateurs du groupe, Dmitri Outkine, 53 ans, et le chef de la logistique, Valeri Chekalov, 47 ans. L'hypothèse de l'accident semble improbable, le jet étant réputé très fiable. On s'interroge sur l'avenir de la présence de cette organisation paramilitaire au Belarus.

Le lendemain, Vladimir Poutine, lors d'une réunion, présente ses « sincères condoléances » aux proches des victimes, déclarant à propos d'Evgueni

Prigojine: « C'était un homme au destin compliqué qui a commis de graves erreurs dans sa vie, mais obtenait les résultats qu'il fallait. » Il promet de mener « dans son intégralité » l'enquête sur les causes du crash.

Le 27 août, le comité d'enquête confirme par une expertise génétique la mort d'Evgueni Prigojine.

Le 29 août, les obsèques d'Evgueni Prigojine ont lieu dans le plus grand secret à Saint-Petersbourg, dans le cimetière de Porokhovskoïé. Tout avait été fait pour brouiller les pistes. Mais Dmitri Outkine est enterré avec les honneurs deux jours plus tard, dans le cimetière de Mytichtchi, qui doit devenir le plus grand qui soit dédié aux militaires.

136

SÉNÉGAL

3 juillet 2023. **Président.** Le président Macky Sall, 61 ans, géologue, Alliance pour la République, en fonction depuis le 2 avril 2012, déclare qu'il ne briguera pas un nouveau mandat en 2024. Pourtant, s'il avait fait inscrire dans la Constitution que « nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs », il avait affirmé que, ayant exercé son premier mandat avant la révision constitutionnelle, cette règle ne le concernait pas.

SLOVAQUIE

30 septembre 2023. **Élections législatives.** Cinq jours après que le Parlement a approuvé un amendement de la Constitution l'habilitant à voter la tenue d'élections législatives anticipées, Robert Fico, prorusse, proche du Hongrois Viktor Orbán, chassé du pouvoir en 2018, ayant fait campagne contre les migrants et l'Ukraine, voit son parti SMER-social-démocratie parvenir en tête de ces élections, avec 22,9 % des voix et

42 des 150 sièges, devant Slovaquie progressiste, social-libéral, pro-européen, de Michal Šimečka, avec 18 % des voix et 32 sièges.

Le retour de Robert Fico à la tête du gouvernement pourrait conduire à des blocages au sein de l'Union européenne.

UKRAINE

Juillet-septembre 2023. **Russie.** Le 25 juillet, la Douma approuve, en troisième lecture, l'appel sous les drapeaux d'un million et demi de recrues russes supplémentaires d'ici à 2025 et fait passer l'âge maximum de la conscription de 27 à 30 ans.

Dans la perspective d'un « sommet pour la paix » voulu par le président Zelensky, une trentaine de pays se réunissent à Djedda les 5 et 6 août. Même si la Chine est en désaccord avec les alliés de Kiev, elle est présente.

Fin août, l'armée ukrainienne s'empare de la localité « stratégique » de Robotyne, ouvrant la voie à son offensive vers la ville occupée de Melitopol « et la frontière de la Crimée ».

UNION EUROPÉENNE

19 juillet 2023. **Nomination.** Face aux polémiques suscitées par la nomination inédite d'un non-Européen à un poste aussi élevé et aussi sensible, Fiona Scott Morton, 56 ans, professeure d'économie à la Yale School of Management, ex-lobbyiste, qui a gagné des millions de dollars en conseillant des entreprises comme Amazon, Apple ou Microsoft, renonce à sa désignation en tant qu'« économiste en chef » de la direction générale de la concurrence. Cinq commissaires, dont Thierry Breton et Josep Borrell, avaient écrit

à Ursula von der Leyen pour qu'elle réexamine sa décision.

13 et 22 septembre 2023. **Parlement européen.** Le 13 septembre, le Parlement confirme sa nouvelle composition, qui tient compte du Brexit et des évolutions démographiques. L'Espagne obtient deux sièges de plus, comme la France et les Pays-Bas. L'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, la Lettonie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovaquie en gagnent un. Il y aura 720 députés, soit quinze sièges supplémentaires.

Le 22 septembre, le Conseil fixe définitivement cette composition.

ET AILLEURS

10 juillet. Le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, en fonction depuis

le 14 octobre 2010, crée la surprise en annonçant quitter la vie politique, après avoir remis la démission de son gouvernement.

25 juillet. Au Gabon, le Parlement abolit la peine capitale pour les crimes « ordinaires », dont plus de cent soixante-dix personnes étaient encore passibles.

6 septembre. La Cour suprême mexicaine estime que « le délit d'avortement, dans le code pénal fédéral, est inconstitutionnel » car « contraire au droit des femmes et des personnes en capacité de gestation ».

28 septembre. Kim Jong-un déclare que la Corée du Nord a inscrit son statut d'État nucléaire dans la Constitution, « que personne n'est autorisé à bafouer ».